

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2010

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Bilan	3
État des soldes des Fonds	4
État des activités financières	5 - 6
État des activités financières - Projets spéciaux	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
l'Institut Vanier de la famille.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut Vanier de la famille, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, les états des activités financières, des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

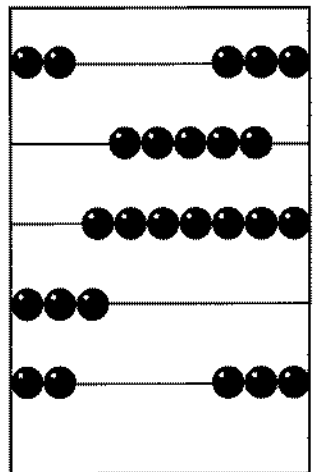
Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

**MCCAY
DUFF LLP**
Chartered Accountants

141 LAURIER AVE. WEST
6TH FLOOR
OTTAWA, ONTARIO K1P 5J3
TEL: (613) 236-2367
FAX: (613) 236-5041
1 (800) 267-6551
mccayduff@mccayduff.com
WEB: www.mccayduff.com

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
KAREN M. FREAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Institut tire des revenus de dons dont l'intégralité n'est pas susceptible à une vérification satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ce revenu s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Institut et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons, des produits (charges) nets(es), de l'actif et du solde du fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

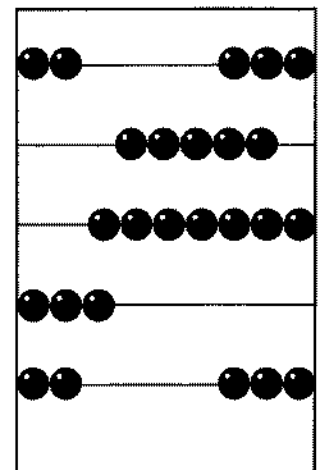
MCCAY DUFF LLP

McCay Duff LLP
Comptable public agréés

25 mars 2011
Ottawa (Ontario)

BLAIR EDWARD DAVIDSON C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
G W TRICKEY C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
ROBERT D SHANTZ C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
MARGARET N. EGAN C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
JASON T. HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
KAREN M. FREAKE C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION

THOMAS W HOWARTH C.A.
PROFESSIONAL CORPORATION
CONSULTANT



L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2010

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation	2010 Total	2009 Total
ACTIFS NON AFFECTÉS				
Encaisse	-	\$ 3 511	\$ 3 511	\$ 189 516
Placements à court terme	600 203	45 616	645 819	677 931
Débiteurs	29 827	-	29 827	6 623
Frais payés d'avance	2 105	-	2 105	-
Virements interfonds	26 775	(26 775)	-	-
Placements négociables (notes 2 (e) et 5)	-	13 929 890	13 929 890	13 398 063
Immobilisations (note 6)	35 441	-	35 441	18 850
Investissement - Immeuble du siège social (note 7)	-	307 920	307 920	316 160
	<u>694 351</u>	<u>14 260 162</u>	<u>14 954 513</u>	<u>14 607 143</u>
Actifs affectés - Projets spéciaux	(467 010)	-	(467 010)	(519 603)
	<u>227 341</u>	<u>14 260 162</u>	<u>14 487 503</u>	<u>14 087 540</u>
ACTIFS AFFECTÉS				
Projets spéciaux	<u>467 010</u>	-	<u>467 010</u>	<u>519 603</u>
	<u>694 351</u> \$	<u>14 260 162</u> \$	<u>14 954 513</u> \$	<u>14 607 143</u> \$
PASSIFS				
Découvert bancaire	9 743 \$	-	9 743 \$	-
Marge de crédit (note 10)	7 500	-	7 500	-
Créditeurs et charges à payer	53 824	-	53 824	54 500
Passif au titre des prestations constituées (note 9)	<u>21 366</u>	-	<u>21 366</u>	<u>19 616</u>
	92 433	-	92 433	74 116
SOLDES DES FONDS				
Financement de base	99 467	13 962 512	14 061 979	13 697 024
Investissements en immobilisations	35 441	-	35 441	18 850
Fonds de dotation - Projets	-	196 325	196 325	196 225
Fonds d'amélioration de l'immeuble du siège social (note 8)	-	101 325	101 325	101 325
	<u>134 908</u>	<u>14 260 162</u>	<u>14 395 070</u>	<u>14 013 424</u>
Projets spéciaux	<u>467 010</u>	-	<u>467 010</u>	<u>519 603</u>
	<u>601 918</u>	<u>14 260 162</u>	<u>14 862 080</u>	<u>14 533 027</u>
	<u>694 351</u> \$	<u>14 260 162</u> \$	<u>14 954 513</u> \$	<u>14 607 143</u> \$

Approbation au nom du Conseil :

Administrateur

Administrateur

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2010 Total</u>	<u>2009 Total</u>
PRODUITS					
Intérêts d'obligations	9 412 \$	-	\$ 240 911	250 323 \$	261 544 \$
Dividendes et revenu des fiducies de revenu	-	-	230 242	230 242	244 852
Dons de sociétés et de particuliers	16 283	-	-	16 283	16 018
Gains (pertes) sur taux de change et vente de placements négociables (note 5)	-	-	707 584	707 584	1 610 556
Cotisations	13 532	-	-	13 532	15 365
Divers	1 768	-	-	1 768	533
Publications - ventes et redevances	2 395	18 934	-	21 329	6 080
Subvention	-	<u>5 000</u>	-	<u>5 000</u>	<u>9 450</u>
	43 390	23 934	1 178 737	1 246 061	2 164 398
CHARGES					
Programme					
Projets	43 072	-	-	43 072	42 786
Services professionnels	5 785	9 925	-	15 710	39 722
Conférence de Daniel Weinstock	-	-	-	-	15 000
Impression	15 081	11 397	-	26 478	14 888
Distribution	-	2 272	-	2 272	-
Bibliothèque	824	-	-	824	704
Communication	-	22 878	-	22 878	-
Promotion	-	6 980	-	6 980	-
Déplacements - Personnel des programmes	2 294	-	-	2 294	4 662
Traduction	9 836	26 174	-	36 010	14 762
Administration					
Amortissement					
- immobilisations	5 376	6 081	-	11 457	9 058
- immeuble du siège social	-	-	8 240	8 240	8 240
Gouvernance du conseil	52 635	-	-	52 635	44 438
Frais de gestion du portefeuille	78 439	-	-	78 439	74 276
Services professionnels	45 328	-	-	45 328	24 300
Informatique - Formation et entretien	<u>6 508</u>	-	-	<u>6 508</u>	<u>6 886</u>
TOTAL PARTIEL À REPORTER	265 178 \$	85 707 \$	8 240 \$	359 125 \$	299 722 \$

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Projets spéciaux</u>	<u>Fonds de dotation</u>	<u>2010 Total</u>	<u>2009 Total</u>
TOTAL PARTIEL REPORTÉ	265 178 \$	85 707 \$	8 240 \$	359 125 \$	299 722 \$
Administration générale					
Cotisations	354	-	-	354	507
Frais postaux et téléphone	24 896	-	-	24 896	21 303
Entretien de l'immeuble	41 905	-	-	41 905	37 384
Salaires et avantages sociaux	458 856	-	-	458 856	424 334
Avantages sociaux futurs du personnel (note 9)	1 750	-	-	1 750	1 741
Formation linguistique	4 074	-	-	4 074	9 107
Recrutement	816	-	-	816	-
Déplacement					
- Personnel administratif	1 533	-	-	1 533	210
Papeterie et fournitures de bureau	<u>23 699</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>23 699</u>	<u>20 955</u>
	<u>823 061</u>	<u>85 707</u>	<u>8 240</u>	<u>917 008</u>	<u>815 263</u>
PRODUITS (CHARGES) NETS(TES) AVANT LES AFFECTATIONS	(779 671)	(61 773)	1 170 497	329 053	1 349 135
AFFECTATIONS					
Financement de base	713 628	-	(713 628)	-	-
Projets spéciaux - Fonds de dotation	<u>-</u>	<u>9 180</u>	<u>(9 180)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>713 628</u>	<u>9 180</u>	<u>(722 808)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
PRODUITS (CHARGES) NETS(TES) POUR L'EXERCICE	<u>(66 043) \$</u>	<u>(52 593) \$</u>	<u>447 689 \$</u>	<u>329 053 \$</u>	<u>1 349 135 \$</u>

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - PROJETS SPÉCIAUX
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

	Projets du Fonds de dotation	Fonds GPV	La famille compte	Fonds 50 ^e anniversaire	Projet Charnière	Sollicitation financière	TI	Total
PRODUITS								
Produits provenant du Fonds de dotation	9 180 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 180 \$
Publications - ventes	-	-	18 934	-	-	-	-	18 934
Subvention	-	-	5 000	-	-	-	-	5 000
CHARGES								
Amortissement	9 180	-	23 934	-	-	-	-	33 114
Impression	-	-	-	-	1 186	-	4 895	6 081
Communication	-	-	11 397	-	-	-	-	11 397
Distribution	-	-	22 878	-	-	-	-	22 878
Promotion	-	-	2 272	-	-	-	-	2 272
Services professionnels	-	-	6 980	-	-	-	-	6 980
Traduction	-	-	9 925	-	-	-	-	9 925
	-	-	26 174	-	-	-	-	26 174
	-	-	79 626	-	1 186	-	4 895	85 707
PRODUITS (CHARGES) NETS(TES) POUR L'EXERCICE	9 180	-	(55 692)	-	(1 186)	-	(4 895)	(52 593)
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	94 668	337 391	-	25 000	1 186	28 700	32 658	519 603
Virement du fonds GPV	-	(55 692)	55 692	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	103 848 \$	281 699 \$	- \$	25 000 \$	- \$	28 700 \$	27 763 \$	467 010 \$

(Note 6)

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

SOURCE (UTILISATION) DES RENTRÉES DE FONDS	<u>2010</u>	<u>2009</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Produits nets pour l'exercice	329 053 \$	1 349 135 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
- Amortissement	19 697	17 298
- Gains non-réalisés sur placements négociables	<u>(767 604)</u>	<u>(1 792 354)</u>
	<u>(747 907)</u>	<u>(1 775 056)</u>
	(418 854)	(425 921)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
- débiteurs	(23 204)	4 101
- frais payés d'avance	(2 105)	-
- créditeurs et charges à payer	(676)	(17 930)
- passif au titre des prestations constituées	<u>1 750</u>	<u>(12 858)</u>
	<u>(24 235)</u>	<u>(26 687)</u>
	(443 089)	(452 608)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements négociables (montant net)	235 777	41 192
Acquisition d'immobilisations	<u>(28 048)</u>	<u>(7 210)</u>
	<u>207 729</u>	<u>33 982</u>
VARIATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS À COURT TERME AU COURS DE L'EXERCICE	(235 360)	(418 626)
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	<u>867 447</u>	<u>1 286 073</u>
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>632 087 \$</u>	<u>867 447 \$</u>
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	3 511 \$	189 516 \$
Placements à court terme	645 819	677 931
Découvert bancaire	(9 743)	-
Marge de crédit	<u>(7 500)</u>	<u>-</u>
	<u>632 087 \$</u>	<u>867 447 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2010

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Institut Vanier de la famille a pour objectif principal, selon ses lettres patentes, de promouvoir le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, à cette fin et sans limiter la portée de ce qui précède, étudier leurs milieux sociaux, physiques, intellectuels, moraux et économiques, et, pour atteindre ces buts,

- (a) favoriser la mise au point de méthodes propres à déterminer les besoins et aspirations de la famille, et à y pourvoir;
- (b) encourager et favoriser le pouvoir inné qu'a toute famille de contribuer à son propre bien-être;
- (c) collaborer avec les organisations charitables, religieuses, éducatives, culturelles, d'assistance ou autres, et encourager la collaboration entre elles; et
- (d) chercher l'appui des diverses confessions religieuses du Canada et favoriser leur action conjuguée en vue d'améliorer le sort de la famille.

L'Institut a été constitué en personne morale sans capital-actions selon la Loi sur les corporations canadiennes et il est un organisme de bienfaisance exonéré de l'impôt, selon la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- (a) Présentation de l'information

L'Institut a adopté la méthode de comptabilité par fonds pour rendre compte de ses activités.

- (b) Méthode de la comptabilité d'exercice

Les produits et charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c.-à-d. que les opérations sont imputées à l'exercice où elles se sont produites, peu importe si elles ont été réglées par encaissement ou décaissement.

- (c) Placements à court terme

Les placements à court terme, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à la juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées en se référant aux cours cotés sur un marché actif à la fin de l'exercice.

- (d) Conversion des devises

L'actif libellé en devises étrangères a été converti en devise canadienne au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice pour l'encaisse et les placements à court terme et au taux de change en vigueur à la date d'acquisition pour les valeurs négociables.

- (e) Placements négociables

Les placements négociables, classés comme détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés à la juste valeur. Les justes valeurs sont déterminées en se référant aux cours cotés sur un marché actif à la fin de l'exercice.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(f) Immobilisations et amortissement

(i) Immobilisations

L'Institut a adopté la règle de comptabilisation des immobilisations au coût net de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Matériel informatique	30 %
Logiciel	100 %
Mobilier et matériel de bureau	20 %
Site web	20 %
Projet Charnière	
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Fond TI	
Matériel informatique	30 %

La moitié des taux ci-dessus est comptabilisée dans l'année d'acquisition.

(ii) Investissement - Immeuble du siège social

L'investissement dans l'immeuble du siège social se compose d'un terrain et d'un bâtiment qui sont comptabilisés au coût net, moins l'amortissement cumulé. Le bâtiment, moins sa valeur résiduelle, est amorti sur 40 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

(g) Apports pour des projets spéciaux

Certains apports sont assujettis à des conditions d'utilisation. Le bailleur de fonds peut vérifier les livres de l'Institut pour déterminer si des montants imputés à ces apports ne sont pas conformes aux conditions, de sorte qu'ils doivent être remboursés au bailleur de fonds.

(h) Données comparatives des projets spéciaux

Vu leur nature, les projets spéciaux sont très différents d'une année à l'autre. C'est pourquoi il n'y a pas de données comparatives à la page 7.

(i) Régimes d'avantages sociaux du personnel

L'Institut dispose d'un régime de retraite à cotisations déterminées géré par une firme externe ainsi qu'un programme d'allocation de retraite déterminés autofinancé. Les obligations et les coûts liés à ces régimes sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

(j) Virements interfonds

Le Conseil d'administration décide si les dons non désignés d'une valeur de 1 000 \$ ou plus doivent être attribués au Fonds de dotation ou au Fonds GPV selon la demande faite au donateur.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(k) Affectations

Selon la politique du Conseil, l'allocation annuelle des revenus du fonds de dotation au fonds de fonctionnement est basée sur la moyenne de la valeur aux livres des cinq dernières années du fonds de dotation. Actuellement, l'équivalent de 5 % de cette moyenne est attribué au fonds de fonctionnement et, de ce montant, 98,73 % est alloué au Financement de base et 1,27 % aux Projets du fonds de dotation.

(l) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes généralement reconnues demande que la direction présente des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur de l'actif et du passif en date des états financiers et qui influent aussi sur les revenus et les dépenses de l'exercice en question. Suite à l'obtention d'informations supplémentaires dans le futur, les résultats réels pourraient différer des meilleurs estimés de la direction.

Ces estimations et ces hypothèses sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils ont été reconnus.

(m) Comptabilisation des produits

Les produits sont constitués des dividendes, des intérêts ainsi que des gains et pertes réalisés et non-réalisés sur les placements. Les gains et pertes non-réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont inclus dans les gains (pertes) sur taux de change et vente de placements négociables. Les autres produits sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Institut sont l'encaisse et les placements à court terme, les débiteurs, les placements négociables, le découvert bancaire, la marge de crédit, les créditeurs et les charges à payer, ainsi que le passif au titre des prestations constituées. À moins d'indication contraire, les justes valeurs correspondent approximativement aux valeurs comptables.

Risque de taux d'intérêt

Les gains de l'Institut sont assujettis au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements à court terme et ses placements négociables.

Risque du marché

Le risque du marché découle de la volatilité inhérente aux marchés financiers. L'Institut est exposé à ce risque en raison de ses placements sur ces marchés, mais le risque est limité en raison de la diversification du portefeuille. L'Institut a également recours à des spécialistes du placement qui gèrent son portefeuille et y apportent les ajustements nécessaires pour équilibrer le risque et le rendement de ses placements.

Risque de crédit

La direction est d'avis que l'Institut n'est pas exposé à un risque de crédit important en raison de ses instruments financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2010

3. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque de variation du rendement qui découle des fluctuations des taux de change. L'Institut est exposé à ce risque du fait de ses placements négociables.

4. GESTION DU CAPITAL

L'Institut considère son capital comme les sommes maintenues dans ses placements à court terme et son fonds de dotation. Le principal objectif de l'Institut est d'investir son capital de telle sorte à lui permettre de poursuivre ses activités conformément à son objectif principal. Le capital est investi conformément aux directives du gestionnaire de portefeuille externe, du comité d'investissement et du conseil d'administration de l'Institut en vue de produire un rendement raisonnable avec un minimum de risque et de faire en sorte que l'Institut ait à sa disposition des placements liquides pour ses besoins en encaisse. L'Institut n'est assujéti à aucune restriction externe quant à son capital autre que certains apports aux projets du fonds de dotation qui sont limités à des utilisations spécifiées par le donateur.

5. PLACEMENTS NÉGOCIABLES

(a) Les placements négociables se composent comme suit :

	<u>2010</u>	
	<u>Valeur du marché</u>	<u>Coût</u>
Actions et fiducies de revenu	8 846 652 \$	7 537 236 \$
Titres à revenu fixe	<u>5 083 238</u>	<u>4 799 587</u>
	<u>13 929 890</u> \$	<u>12 336 823</u> \$

	<u>2009</u>	
	<u>Valeur du marché</u>	<u>Coût</u>
Actions et fiducies de revenu	8 188 265 \$	7 571 916 \$
Titres à revenu fixe	<u>5 209 798</u>	<u>5 000 684</u>
	<u>13 398 063</u> \$	<u>12 572 600</u> \$

(b) Les gains (pertes) de change et de vente de placements négociables se composent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Gains (pertes) de change	(5 573) \$	(9 765) \$
Gains réalisés et non-réalisés sur placements négociables	<u>713 157</u>	<u>1 620 321</u>
	<u>707 584</u> \$	<u>1 610 556</u> \$

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

6. IMMOBILISATIONS

	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel informatique	77 612 \$	77 612 \$	- \$	339 \$
Logiciel	8 747	8 747	-	-
Mobilier et matériel de bureau	19 121	11 766	7 355	8 352
Site web	<u>26 674</u>	<u>2 667</u>	<u>24 007</u>	-
	132 154	100 792	31 362	8 691
Projet Charnière				
Matériel de bureau	29 500	29 500	-	1 186
Matériel informatique	<u>4 454</u>	<u>4 454</u>	-	-
	33 954	33 954	-	1 186
Fond TI				
Matériel informatique	<u>16 315</u>	<u>12 236</u>	<u>4 079</u>	<u>8 973</u>
	<u>182 423 \$</u>	<u>146 982 \$</u>	<u>35 441 \$</u>	<u>18 850 \$</u>

De la somme de 27 763 \$ indiquée à la rubrique Fond TI, 4 079 \$ représente le solde non amorti des bien immobilisés acquis par le fond et 23 684 \$ de ces fonds n'a pas été déboursé.

7. INVESTISSEMENT - IMMEUBLE DU SIÈGE SOCIAL

	2010	2009
Coût	445 545 \$	445 545 \$
Amortissement cumulé	<u>137 625</u>	<u>129 385</u>
	<u>307 920 \$</u>	<u>316 160 \$</u>

8. FONDS D'AMÉLIORATION DE L'IMMEUBLE DU SIÈGE SOCIAL

L'Institut a établi en 1999 un fonds d'amélioration de l'immeuble du siège social et a déterminé que des montants équivalents au loyer, plus une partie proportionnelle des revenus tirés des placements négociables, seront virés du Fonds de dotation (Financement de base) au Fonds d'amélioration.

En 2005, le Conseil a approuvé le plafonnement du Fonds à 100 000 \$. En 2006, le loyer mensuel provenant du Fonds de fonctionnement et la part proportionnelle des revenus gagnés ont été suspendus. Si ce Fonds devait servir à l'avenir et son solde s'établissait à moins de 100 000 \$, ces paiements au Fonds seraient remis en vigueur.

L'INSTITUT VANIER DE LA FAMILLE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

9. RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DU PERSONNEL

L'Institut dispose de régimes d'avantages sociaux offrant un régime de retraite et autres avantages à la retraite pour son personnel :

Régime de retraite :

Un régime de retraite à cotisations déterminées, couvrant la majorité des employés, et offrant des prestations de retraite compte tenu des cotisations. Le régime requiert des cotisations de 5 % des employés et de 6 % de l'employeur, en fonction des salaires mensuels. L'engagement de l'employeur pour 2010 de 24 620 \$ (2009 - 22 084 \$) est inclus au poste des salaires et avantages sociaux.

Programme d'allocation de retraite :

Un programme d'allocation de retraite selon lequel l'employé recevra une allocation de retraite calculée en multipliant la moitié du salaire hebdomadaire de fin de carrière par le nombre d'années d'emploi sans interruption jusqu'à un maximum de vingt-six semaines.

Voici certains renseignements sur le programme d'allocation de retraite de l'Institut :

Passif au titre des prestations constituées	
- au début de l'exercice	19 616 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<u>1 750</u>
Passif au titre des prestations constituées - fin de l'exercice	<u><u>21 366</u></u> \$

10. MARGE DE CRÉDIT

L'Institut détient une marge de crédit de 75 000 \$ garantie par un placement à court terme. En date du 31 décembre 2010, 7 500 \$ de cette marge de crédit était utilisée.

11. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été reclassées pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers.